



Déclaration de la FNEC FP-FO à la Formation Spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail du CSA ministériel du 20 janvier 2023

Monsieur le ministre,
Monsieur le président de la formation spécialisée,

Cette première réunion de la formation spécialisée se tient dans un contexte que vous ne pouvez ignorer. Dans toute la France, plus de deux millions de manifestants sont descendus dans la rue à l'appel des confédérations. La grève pour le retrait de la réforme Macron-Borne a été massive dans de nombreux secteurs du public et du privé, encore plus suivie que le 5 décembre 2019.

La détermination est là. La force de la grève et des manifestations du 19 janvier sont un puissant encouragement : on peut, on doit faire reculer le gouvernement !

Le communiqué de l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles le 31 janvier, à multiplier les actions et initiatives partout sur le territoire, y compris par la grève, et à préparer des assemblées générales pour discuter des poursuites de la mobilisation. La FNEC FP-FO invite à organiser partout les AG pour discuter et décider des suites immédiates, y compris la reconduction de la grève !

Comme les confédérations réunies ce soir, la FNEC FP-FO considère que si le gouvernement s'entête, et bien ce sera le blocage du pays. La grande majorité des salariés y est prête : ils savent que c'est ce qui fera plier le gouvernement.

Les élections professionnelles ont renforcé la représentativité de Force Ouvrière dans la Fonction publique qui devient le deuxième syndicat sur les trois versants et consolide sa position de première organisation à l'Etat. La FNEC FP-FO renforce sa troisième position (1^{ère} organisation confédérée) au CSA ministériel de l'Education nationale tant en nombre de voix qu'en pourcentage. Elles confortent notre organisation dans les mandats qu'elle porte.

Pour notre fédération, force est de constater que votre ministère a anticipé bien avant l'heure la remise en cause des CHSCT : non-respect des délais réglementaires pour ce qui est des convocations, des publications de PV, des réponses aux avis, etc. Refus de mettre en place les enquêtes demandées par les organisations syndicales, substitution des CHSCT par des points sanitaires ou autres GT sans prérogatives... La FNEC FP-FO l'a toujours dénoncé.

Le mandat de la FNEC FP-FO reste inchangé : nous refusons que cette nouvelle instance ne devienne une chambre d'enregistrement ou d'accompagnement. Nous refusons de participer à la construction d'orientations stratégiques, d'indicateurs, de chartes, de QVT. Nous continuerons de porter les revendications des personnels, d'exiger des enquêtes, l'étude des registres et une véritable prévention qui ne peut être que primaire. Nous n'aurons de cesse de mettre l'employeur devant ses responsabilités et dénoncer son inaction si nécessaire.

Monsieur le ministre, si vous entendez vous occuper de santé, de sécurité et de conditions de travail alors il vous faudra reconstruire une véritable médecine de prévention avec un nombre suffisant de médecins et un véritable suivi médical des agents dont c'est le droit.

Il vous faudra revenir sur l'inclusion systématique, qui met en souffrance les personnels, les élèves et leurs parents, et ouvrir en nombre suffisant des instituts adaptés (1 000 places manquantes dans le seul département de la Gironde). Il vous faudra accéder aux revendications des AESH qui à elles seules font tenir votre politique et que vous maintenez sous le seuil de pauvreté : un vrai statut, un vrai salaire, abandon des PIAL.

Monsieur le ministre, si vous entendez véritablement vous occuper de santé, de sécurité et de conditions de travail alors revenez sur la fermeture des 2 000 postes, des lycées parisiens et du Grand-Est, recrutez l'ensemble des listes complémentaires et autant de personnels que nécessaire, abandonnez la réforme du baccalauréat et de la voie professionnelle, abrogez la loi 3DS et la loi Rilhac, revalorisez les personnels sans aucune contrepartie à hauteur de l'inflation, pour commencer.

Oui Monsieur le ministre, les dotations en heures, les mesures de cartes, les effectifs, le manque de personnel, les contre-réformes successives, la territorialisation, la perte du pouvoir d'achat sont des sujets de santé, de sécurité et de conditions de travail. Accéder aux revendications, c'est commencer à résoudre les problèmes.

Alors commençons par les conditions de travail des personnels de direction, question dont la FNEC FP-FO a demandé l'inscription à l'ordre du jour à plusieurs et qu'à plusieurs reprises vous avez écartée ou ignorée. Considérez cette déclaration comme la réitération de cette demande pour la prochaine réunion. Les perdus sont en souffrance. La surdit , l'aveuglement qui frappent le minist re s'av rent coupables pour notre f d ration. Il y a urgence.

Nous vous remercions pour votre  coute.